

Mesures « Covid » liberticides en Suisse & en France 2020 – 2021 & 2022 pour la Suisse

Suisse (<https://cutt.ly/mkKIX7t>)

2020

- **lundi 16 mars 2020 : déclaration de la situation extraordinaire par le Conseil fédéral**
fermeture des écoles (je l'apprends par Gilles Jungo vendredi 13 mars vers 15h) et groupes de max 5 pers, 2m (puis 1m50¹) de distanciation sociale
- **16 mars à 18h** : fermeture des bars-restaus-discothèques des commerces "non indispensables"
- **17 mars** : tri sélectif aux frontières

- **27 avril** : réouverture des coiffeurs et services de soin à la personne (avec masque), jardineries, magasins de bricolage,
- **11 mai** : réouvertures des écoles obligatoires, autres commerces, restaus (avec coordonnées personnelles à donner).
- **30 mai** : rassemblement de 30 pers. max
- **6 juin** : réouverture des dancings et lieux culturels de divertissement et prostitution / Manifestation de 300 pers. max / sport avec contact rapproché interdit !
- **8 juin** : écoles secondaires et supérieures, lieux de divertissement.
- **15 juin** : réouverture des frontières
- **19 juin : Retour à la « situation particulière »**
<https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiqués.msg-id-79522.html>
- **22 juin** : manif jusqu'à 1000 pers (avec traçage), 1m50 de distanciation sociale
- **6 juillet** : masques obligatoires dans les transports publics et quarantaine depuis une 40aine de pays
- **8 juillet** : début des masques obligatoires dans les magasins (Vaud 300 morts, Jura 4 morts)
- **28 juillet** : masques obligatoires dans les magasins à Genève
- Masque obligatoire dans les magasins par canton, à partir de :
 - Vaud* et Jura* : 6 juillet
 - Genève : 28 juillet
 - Bâle-Ville : 20 août
 - Neuchâtel : 21 août
 - Zürich* : 27 août
 - Fribourg* : 28 août
 - Valais* : 31 août
 - Zoug et Berne : 12 oct.
- **31 juillet** : fermeture des dancings et animations bars à Genève (Vaud le 17 septembre)
- **2 août** : max 100 pers. pour les réunions privées (sauf si distance 1,5m ou masque)

¹ Dès le 19 juin 2020, la distance est devenue 1,50m, qui n'est « pas scientifique » d'après Didier Pittet (« Au-delà d'un mètre, ça ne change rien »)
<https://www.rts.ch/audio-podcast/2020/audio/la-distance-sociale-pourrait-passer-de-2-a-1-5-metre-25135117.html>

- **18 août** : Genève : Déplacements dans restaus avec masque, manifestations maintenues jusqu'au 1er octobre à 1000 pers max mais séparées par groupes de 100 (au lieu de 300), interdiction des manifestations privées de + de 100 personnes, 1,5 m de distanciation sociale ou masque obligatoire, fermeture discothèques et animations bar prolongé jusqu'au 10 sept.
- **24 août** : masque obligatoire l'école au Sec II dans plusieurs cantons
- **14 septembre** : quarantaine de 10 jours au retour de 9 régions de France (sur 13)
- **Prolongation de la fermeture discothèque jusqu'au 16 novembre 2020**
- **Genève** : proposition de déclaration à l'Etat pour toutes réunions privées, abandonnée pour cause de riposte populaire !
- **Genève - 14 octobre 2020** :
 - Interdiction des manifestations privées au-delà de 100 personnes
 - Nul besoin d'annonce pour les réunions familiales ou événements privés jusqu'à 15 personnes. Dès 15 personnes, pas d'annonce non plus mais port du masque, traçage et plan de protection obligatoires.
 - Cycles d'orientation et secondaire II: annulation des camps scolaires et voyages d'études
 - École primaire: camps et sorties scolaires restent autorisés
 - Port du masque obligatoire dans tous les établissements accessibles au public

<https://www.ge.ch/document/point-presse-du-conseil-etat-du-14-octobre-2020>

Procès en cours pour s'opposer au masque :

*Jura (Me Voirol)

*Vaud (Me Brenci)

*Zurich : <https://www.lematin.ch/story/des-opposants-zurichoises-au-masque-vont-au-tf-363948302536>

*Fribourg (Me Gendre)

*Valais (Me Addor)

- **Renforcement de « l'ordonnance Covid-19 situation particulière » : Lundi 19 octobre**
<https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/das-bag/aktuell/news/news-18-10-2020.html>
- **Valais Jeudi 22 octobre** :
 - Visites supprimées dans les EMS
 - Rassemblements de plus de 10 pers. interdits dans l'espace public et privé
 - Port du masque obligatoire dans les lieux de travail clos
 - Bars de nuit, discothèques, clubs érotiques fermés totalement
 - Restaurants ferment à 22h au plus tard
 - Lieux de divertissement et loisirs fermés : Théâtre, musée cinéma, piscine, fitness
 - Pas plus de 4 personnes à table dans les restaurants, sauf si même famille
 - Pas de messe de plus de 10 personnes, ni d'enterrement
 - Enseignement à distance pour le degré tertiaire
 - Sports de contacts interdits
- **Arrêté Genève du 23 octobre**
 - 5 pers. max dans l'espace public ou privé (sauf si ménage commun)
 - En voiture, masque obligatoire pour les pers. qui ne font pas ménage commun
 - Activités de loisirs et danse interdites
 - Sport amateur interdit

- Traçage (en public et en privé)
- etc.

<https://t.co/U6BhYqMwTR>

- **Nouvelles mesures en Suisse - dès jeudi 29.10**

- Manifestations publiques : max 50 pers
- Réunions privées : max 10 personnes
- Port du masque obligatoire dans tous les espaces publics
- Discothèques fermées
- Restaus ferment à 23h

- **Genève - dès lundi 2 novembre à 19h jusqu'au 29 novembre à minuit :**

Sont fermés :

- Discothèques et boîtes de nuit;
- Bars, cafés, restaurants, cafétérias, buvettes et autres établissements assimilés;
- Installations et établissements de divertissement et de loisirs, notamment les cinémas, musées, salles d'expositions, bibliothèques, salles de jeux, salles de concerts, théâtres, casinos, patinoires publiques,
- Lieux clos des jardins botaniques et les parcs zoologiques;
- Installations et centres de fitness et de bien-être ainsi que les piscines;
- Commerces de vente au détail et marchés non alimentaires.

Pour les cafés-restaurants, les commerces de vente au détail et les marchés non alimentaires, **les services à l'emporter et de livraison restent autorisés.**

<https://www.ge.ch/document/lutte-contre-covid-19-conseil-etat-declare-etat-necessite-met-place-mesures-plus-strictes-geneve>

<https://www.20min.ch/fr/story/le-point-presse-du-conseil-d-etat-genevois-en-direct-109862239100>

- **Document juridique pour protéger les enfants.**

Un mode d'emploi à proposer aux parents pour envoyer aux directeurs des écoles.

<https://drive.google.com/file/d/1XOrxGH-dXw1N1BNSfqOwhYCuqJFvCEuO/view?usp=sharing>

- **Alain Berset a annoncé le 26.11: «fin janvier 2021» pour débiter la vaccination.**

La date précise dépend de ce délai réglementaire d'homologation et, en cas de problèmes sur les lignes de production, d'arbitrages internationaux difficiles à prévoir. Mais pour l'heure, aucun problème de ce type ne semble se profiler.

"Il n'y aura pas de vaccination obligatoire générale contre le Covid-19. **LA QUESTION POURRAIT NÉANMOINS SE POSER EN CAS DE RÉSISTANCE IMPORTANTE À LA VACCINATION, DANS CERTAINS CONTEXTES PROFESSIONNELS SENSIBLES COMME LES LIEUX DE SOINS OU LES EMS.**

13 millions, mais à un rythme inconnu. La Confédération a dégagé une enveloppe de 300 millions (+ 100 millions) de francs qui lui permet de disposer des candidats suivant:

- le vaccin américain de Moderna, pour 4,5 (+ 3) millions de doses (7.08.20),
- le vaccin européen d'Oxford-AstraZeneca, pour 5,3 millions de doses (19.10.20),
- le vaccin américain de Pfizer et BioNTech, pour 3,5 millions de doses (7.12.20).

https://www.heidi.news/sante/les-dix-questions-que-vous-vous-posez-sur-les-vaccins-covid-19-en-suisse?fbclid=IwAR0Is7tgLldX5Slp_Vm7Tn8oDW_wg181eln2Xj8QltjD02cxujzKAg29qU

- **26.11.20 : L'Office fédéral de la protection de la population publie la 3e édition de son analyse nationale des risques « Catastrophes et situations d'urgence en Suisse »**

Le top 3 des risques :

- 1) Pénurie d'électricité

- 2) Pandémie
- 3) Panne de réseau mobile

<https://t.co/ysl3Tf4P7n>

<https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-81359.html>

Nouvelle norme en Suisse pour les masques en tissu - début 2021

<https://www.lematin.ch/story/des-normes-uniformes-pour-les-masques-en-tissu-892426351700>

- **ABE teste les masques.**
12 masques sur 16 ne répondent pas aux critères de la task force SwissCovid.
<https://www.rts.ch/play/tv/a-bon-entendeur/video/abe-teste-les-masques?urn=urn:rts:video:11676030>
- **Sondage (42 425 réponses) de novembre pour la SSR.**
La peur de l'isolement social/solitest passée de 30% en juin à 46% en octobre.
Avec la 2e vague, 45% des sondés déclarent avoir peur du Covid-19 (contre 51% au printemps et 31% en juin).
Les mesures qui restreignent les libertés individuelles restent la 1ère préoccupation de 55% des Suisses.
La vaccination n'a pas la cote: 16% seulement se feraient vacciner immédiatement si un vaccin contre le Covid 19 était approuvé.
<https://www.20min.ch/fr/story/plus-de-la-moitie-des-suissees-sont-demoralises-selon-un-sondage-ssr-946001507480>
- **Anniversaire des 70 ans de Ueli Maurer le 1^{er} déc : Des centaines de personnes font la fête sans masque et sans distanciation physique.** Avec un concert pendant que tous les spectacles sont interdits en Suisse, et 10 personnes au max peuvent se réunir en même temps.
<https://www.lacote.ch/dossiers/coronavirus/articles/reseaux-sociaux-l-anniversaire-d-ueli-maurer-au-parlement-passe-mal-1013026>
- **Nouvelles mesures annoncées par Alain Berset le 4.12.20 :**
 - Grands magasins, le nombre de mètres carrés par client passera de 4 à 10 dès mercredi 9 déc.
 - Restaurants : recueillir les données d'un client par table. Les restaurants pourront fermer le 31.12 à 1h00 au lieu de 23h00. Le but est d'éviter le risque de réunions spontanées dans le cadre privé.
 - Chant et chœurs interdits dans l'espace extérieur et intérieur. Cela concerne notamment les services religieux, comme la messe de minuit, mais aussi les coutumes locales de la St-Sylvestre. Le chant en famille et dans les écoles reste lui autorisé.
 - Les réunions à domicile ou au restaurant sont limitées à 2 familles. Le nombre max de dix personnes reste la règle.
<https://www.bluewin.ch/fr/infos/suisse/le-conseil-f-d-ral-dicte-de-nouvelles-r-gles-en-vue-des-f-tes-484005.html>
- **Le canton de Genève, dernier à l'indice de liberté d'Avenir Suisse**
Le laboratoire d'idées se penche sur les libertés économiques et civiles des cantons. Vaud, avant-dernier, est celui qui perd le plus de places. Genève ferme la marche, notamment en raison de son nombre d'employés dans la fonction publique. <https://www.letemps.ch/economie/canton-geneve-dernier-lindice-liberte-davenir-suisse>
- **Dès mardi 8 décembre :**
 - 250 francs suisses pour non port du masque quand il est obligatoire (sauf raison particulière ou médicale).
 - Olivier Jornot désigné membre du comité de la Conférence des procureurs malgré l'enquête disciplinaire et les excès de zèle*.
<https://www.lematin.ch/story/refuser-de-porter-le-masque-couter-a-250-francs-890056687782>
[*https://www.letemps.ch/suisse/olivier-jornot-enquete-disciplinaire-geneve](https://www.letemps.ch/suisse/olivier-jornot-enquete-disciplinaire-geneve)

*<https://www.rts.ch/play/tv/mise-au-point/video/portrait-du-procureur-general-du-canton-de-geneve-olivier-jornot?urn=urn:rts:video:11080190>

- **Nouvelles mesures de mardi 8 décembre, en vigueur dès samedi 12 décembre, sous réserve de l'accord des cantons :**
 - Couvre-feu à 19 h pour tous les commerces (Genève 23h !)
 - Réunions privées limitées à 5 convives
 - Interdiction des activités culturelles

<https://www.letemps.ch/monde/fermeture-anticipee-restaurants-magasins-limitation-rassemblements-cinq-personnes-conseil>
- **Les cantons commencent à contester les décisions du Conseil fédéral....**
<https://www.tdg.ch/la-colere-des-cantons-romands-apres-les-decisions-du-conseil-federal-321993087886>
- **Dès le 10 décembre, la réouverture devait s'accompagner de l'interdiction de la musique dans les restaurants vaudois.**
«Depuis quand la musique est-elle vectrice de covid?» s'étrangle le président de Gastrovaud.
 **Mesure annulée quand Le Temps a publié cette info.** Ça tient à pas grand chose, ces absurdités, finalement...
<https://www.letemps.ch/suisse/vaud-remet-restaurants>
- **Les restaus rouvrent le 10 décembre en Romandie !**
MAIS 4 personnes max par table et les restaus devront fermer entre 23 h et 6 h. Les clients devront consommer assis et donner leurs coordonnées. Et mettre le masque DEBOUT...
- **Vendredi 18 déc : prochaine annonce de Berset**
3 scénarios pour durcir les mesures à Noël en Suisse
En fonction de l'aggravation de la situation, le Département d'Alain Berset et les cantons ont prévu trois paliers :
 - 1. Fin des loisirs**
Le premier degré est atteint si le taux de reproduction du virus (R) est supérieur à 1 et que l'ensemble des lits de soins intensifs sont occupés à 80%. Les restaurants et bars devraient fermer, seule la vente à l'emporter resterait possible. Les lieux de loisirs et de sport devraient aussi mettre la clef sous porte, ainsi que les musées, galeries, bibliothèques, jardins botaniques, zoos et casinos.
 - 2. Restez chez vous**
Le deuxième degré est atteint si la valeur R dépasse 1,1 et que les unités de soins intensifs sont remplies à 85%. Ici le nombre de clients autorisés dans les magasins serait réduit. Les magasins seraient de plus fermés le week-end. Les personnes à risque devraient travailler à domicile, comme au printemps. Tout comme au printemps, le slogan «Restez chez vous!» serait réactualisé.
 - 3. On ferme presque tout**
Enfin, troisième scénario, celui du pire. Si la valeur R dépasse 1,2 et qu'il y a moins de 10% de lits de soins intensifs disponibles, les magasins seraient complètement fermés, à l'exception des magasins nécessaires tels que les épiceries, les pharmacies, etc. Les coiffeurs doivent également rester ouverts. Les événements privés et publics seront strictement limités à un maximum de 10 personnes. Calculé le 4 décembre dernier, le taux R était de 1,13 en Suisse. Comme la situation s'est péjorée depuis, cela signifie qu'il faudrait déjà prendre les mesures du deuxième degré. Au minimum.
- **18 décembre : Cafés et restaurants seront fermés le 22 décembre si taux de reproduction >1 et une troisième fois en Suisse romande le 26.12 et au moins jusqu'au 22 janvier.** Après Genève et Jura, Neuchâtel, Fribourg, Vaud et Valais leur emboîtent le pas.
Seule exception: restaus sur les pistes de ski vaudoises.
<https://t.co/eGR3MI6YpT>

Prochaine annonce du CF : 30 décembre.

<https://www.rts.ch/info/11845802-cafes-et-restaurants-fermes-les-nouvelles-mesures-dans-les-cantons-romands.html>

<https://www.heidi.news/sante/le-covid-19-regagne-du-terrain-a-geneve-les-restaurants-doivent-fermer-boutique>

- **20 décembre : Seuls 35% des Suisses sont pressés de se faire vacciner contre le coronavirus**, selon un sondage de l'institut Marketagent.com Suisse. 57% des sondés préfèrent attendre.

<https://www.google.com/amp/s/amp.24heures.ch/seuls-35-des-suissees-veulent-se-faire-vacciner-rapidement-590380449746>

- **30 décembre : Coronavirus:** le Conseil fédéral ne renforce pas les mesures de restriction.

De nouvelles souches nettement plus contagieuses que la forme connue jusqu'ici, sont apparues, rappelle le Conseil fédéral. Mais il n'existe aucune preuve scientifique qu'elles provoquent des formes plus sévères du Covid-19 ni que les vaccins actuels ne sont pas efficaces.

Le Conseil fédéral procédera à une nouvelle analyse le 6 janvier.

<https://www.arcinfo.ch/dossiers/coronavirus/articles/coronavirus-le-conseil-federal-ne-renforce-pas-les-mesures-de-restriction-1025218>

2021

- **6 janvier 2021 - Déclaration Conseil fédéral :** restaurants, établissements culturels, installations de sport et de loisirs resteront fermés jusqu'à fin février

<https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-81881.html>

- **[Suisse 11 janvier 2021]**

Plus de 300 commerçants, principalement en Suisse alémanique, ont levé la devanture de leurs boutiques et restaurants malgré l'interdiction.

76 restaurants, 25 cafés, 24 bars et 30 studios de fitness ont ainsi repris leur liberté !

<https://t.co/QiTjX5DYhw>

- **13 janvier 2021**

- Fermeture dès lundi 18.01 des magasins ne vendant pas des produits de consommation courante.

- Télétravail obligatoire

- Réunions privées : 5 pers. max

<https://www.google.com/amp/s/amp.rts.ch/info/11891211-fermeture-dune-partie-des-magasins-rassemblements-limites-a-5-personnes-teletravail-le-conseil-federal-serre-la-vis.html>

- **1^{er} février 2021 :** Violier les règles sanitaires est passible d'une amende d'ordre.

<https://cutt.ly/hkKIPmW>

- **3.02.21 - Pas d'autorisation en Suisse du vaccin d'AstraZeneca**

<https://www.google.com/amp/s/amp.lematin.ch/story/pas-dautorisation-en-suisse-du-vaccin-dastrazeneca-153809315354>

- **Dès le 8.02, les personnes venant de l'étranger par avion devront montrer un test Covid négatif avant de décoller pour la Suisse..** mais quarantaine sous certaines conditions (de 10 à 7 jours)

<https://www.24heures.ch/tests-pour-les-voyageurs-et-quarantaine-raccourcie-des-lundi-316349518749>

- **11 février 2021**

Masque pour les enfants dès 6 ans... dès 9 ans déjà en vigueur depuis le 25 janvier à Zurich, Grisons (dès le 11.02), ...

Dans le canton de Berne, les élèves devront porter un masque dès la 7ème année (10 ans) à partir de mercredi 10.02.

- <https://cutt.ly/7kKlgE7> / <https://www.letemps.ch/suisse/masque-enfants-mesure-fache>
- **15 février : Pétitions anti-confinement déposées aujourd'hui à Berne.**
Les deux textes, signés par plus de 295 000 personnes qui réclament la fin des mesures liberticides dès le 1er mars, ont été déposés à la Chancellerie fédérale.
<https://www.20min.ch/fr/story/ludc-depose-ses-petitions-anti-confinement-a-berne-222039283239>
 - **IKEA-Vernier : Dans le cadre de la crise du Coronavirus, la Direction d'Ikea-Vernier a pris l'initiative d'interdire l'entrée de son magasin aux détenteurs d'une dispense de port de masque pour motif médical.** Ikea-Vernier crée ainsi, de fait, une discrimination sociale à l'égard de citoyens respectant par ailleurs scrupuleusement les mesures de protection sanitaires édictées.
<http://chng.it/pYPKnjwg>
 - **17 février : Réaction de Marcel Tanner qui a récemment quitté la Task Force**
L'épidémiologiste Marcel Tanner a récemment quitté la Task Force scientifique. Il fustige la communication pessimiste de la Confédération et estime que les bonnes nouvelles sur l'évolution pandémique devraient être mieux transmises à la population.
<https://www.20min.ch/fr/story/eviter-de-toujours-presenter-les-pires-scenarios-593688082923>
 - **Mesures pour le 1^{er} mars (annoncées le 17.02)**
Les aides pour les cas de rigueurs devraient augmenter de 5 milliards (total = 14,3 milliards CHF) = Dette publique qui augmente de 15% !! (sur 97 milliards en 2019)
https://www.swissinfo.ch/fre/pand%C3%A9mie_coronavirus--la-situation-en-suisse/45604062
 - **Annonce du 21.02 : chantage au vaccin ! Et règles de distance encore appliquées « un certain temps ».**
Guy Parmelin, président: «A l'avenir, qui souhaite voyager devra être vacciné»
On ne sait pas si les vaccinés peuvent transmettre le virus. «C'est pourquoi les règles d'hygiène et de distance s'appliqueront encore pendant un certain temps»
<https://cutt.ly/9ls0Thf>
 - **Fribourg et Vaud veulent rouvrir les restaus !**
- Fribourg demande une réouverture des restaurants le 22 mars, par tables de quatre à l'intérieur comme à l'extérieur.
- Vaud a déjà annoncé (le 19.02) qu'il souhaitait une levée plus rapide des restrictions et une réouverture des restaurants le 15 mars.
Le Conseil fédéral tranchera mercredi 24 février.
<https://www.laliberte.ch/info-regionale/coronavirus/fribourg-est-pour-la-reouverture-des-restaurants-595739>
 - **20 février : La Task Force propose le passeport vaccinal en Suisse.**
Selon le groupe de travail de la Confédération, les certificats [de test négatif ou de vaccination] joueront bientôt un rôle important, notamment pour relancer la vie économique et sociale. Les secteurs du voyage, de l'événementiel et du sport ont déjà appelé à son introduction.
<https://www.arcinfo.ch/news-1047591>
 - **Dès le 1er mars :**
 - Réouverture de tous les magasins
 - Réouverture Musées, bibliothèques, archives
 - Réouverture Lieux de loisirs à l'extérieur
 - Réouverture Installations sportives à l'extérieur
 - Groupes à l'extérieur max 15 pers.
 - ⊙ Restaus
 - ⊙ Bars
 - ⊙ Cinéma
 - ⊙ Discothèques
 - ⊙ Loisirs
 - ⊙ Culture
 - ⊙ Sports
 - ⊙ Spectacles
 - ⊙ Concerts

Toujours interdit :

- ⊖ Chanter hors de la famille ou au dessus de 20 ans
- ⊖ S'amuser, sous toutes ses formes !
- Et :
- ⊖ Groupes à l'intérieur : pas plus de 5 pers.

- 👉 Enseignement à distance pour grandes écoles
- 👉 Se laver les mains tout le temps
- 👉 Garder les humains à distance
- 👉 Réduire les contacts
- 👉 Porter un masque

Toujours obligatoire :

- 👉 Télétravail

Prochaine annonce pour l'assouplissement : 22 mars

- **23.02 : Selon un document confidentiel révélé par le Blick, tout le monde continuerait de porter le masque** dans les transports publics, les hôpitaux et les établissements publics.
- **Traitement préférentiel pour :** établissements commerciaux et culturels privés pourraient accorder un traitement préférentiel aux personnes vaccinées. Ainsi seules celles-ci pourraient se voir autorisées à retourner dans les discothèques, théâtres ou les restaurants, affirme le Blick. **Ceci via une preuve de vaccination !**
<https://www.20min.ch/fr/story/seuls-les-vaccines-auront-ils-droit-aux-restos-485266793201>
- **Article du Blick dont s'inspire le 20 minutes :**
<https://www.blick.ch/politik/geheimpapier-des-bundesrates-zeigt-beizen-duerfen-ungeimpfte-aussperren-id16362968.html>
- **Votation 7 mars 2021 (51% de participation)**
 - Interdiction de dissimuler son visage (sauf pour raison de santé) : **OUI 51%**
 - Loi e-ID : **NON 64%**
 - Arrêté pour le traité de Libre-échange avec l'Indonésie : **OUI 52%**<https://www.bk.admin.ch/ch/f/pore/va/20210307/index.html>
- **Dès le 15 mars, les tests de dépistage du Covid-19 seraient gratuits pour toute la population, y compris les frontaliers.** (Vendredi 5 mars, le conseiller fédéral Alain Berset l'a annoncé lors d'une conférence de presse) Et ce, même pour les personnes ne présentant aucun symptôme. Une stratégie qui vise à accompagner les réouvertures envisagées dès le 22 mars et dont les coûts sont estimés à plus d'un milliard de francs.
<https://www.letemps.ch/monde/conseil-federal-veut-tester-massivement-depistages-seront-gratuits-15-mars-plus-3-population>
- **Prévention du Covid-19 – Voici les tests qui aideront la Suisse à dépister en masse | 24 heures**
<https://www.24heures.ch/voici-les-tests-qui-aideront-la-suisse-a-depister-en-masse-181742943298>
- **Annonce du 12 mars - Dès le 22 mars, si la situation sanitaire le permet :**
 - ✳ Réouverture des terrasses des restaus avec obligation d'être assis et de porter le masque sauf quand on consomme
 - ✳ Traçage des clients, espacement des tables
 - ✳ Loisirs, zoos, jardin botanique réouverts avec masque ET distanciation
 - ✳ Piscines et bien-être toujours fermés
 - ✳ Discothèques toujours fermées
 - ✳ Événements sportifs et culturels extérieurs max 150 pers.
 - ✳ Ciné, théâtre, concerts à l'intérieur max 50 pers.
 - ✳ Réunion privée max 10 pers. à l'intérieur, 15 tjs à l'extérieur
 - ✳ Sport amateur reprend, max 15 pers.
 - ✳ 1,5m + masque à l'intérieur / l'un des deux à l'extérieur
 - ✳ Fini la quarantaine si contact avec pers. testée positive

✨ Résidents d'EMS vaccinés ne doivent plus porter de masque

<https://www.bilan.ch/economie/coronavirus-nouveaux-assouplissements-pour-le-22-mars-si-la-situation-le-permet>

- **16.03.21 - Le port du masque pourrait se prolonger pendant plusieurs années, car on est toujours contaminants quand on est vacciné, et ce sera « la faute des non vaccinés »** <https://www.20min.ch/fr/story/le-port-du-masque-pourrait-se-prolonger-pendant-plusieurs-annees-899022878098>
- **17.03.21 - Berset voit une troisième vague.** <https://www.arcinfo.ch/dossiers/coronavirus/articles/coronavirus-le-national-enumeres-critiques-sur-la-gestion-de-la-crise-1058617>
- **4,6% de vaccination en Suisse au 18 mars 2021.** https://www.swissinfo.ch/fre/pand%C3%A9mie_coronavirus--la-situation-en-suisse/45604062
- **Assouplissement des mesures en Suisse, prévues pour le 22 mars...** <https://www.20min.ch/fr/story/reouvertures-le-22-mars-le-conseil-federal-se-tate-145871943043>
- **Motion 21.3402 du 19 mars 2021 pour transférer toutes les aides financières de la Loi COVID-19 dans une loi séparée, non encore traitée au Conseil National au 1.10.21 et que le CF propose de rejeter.** <https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20213402>
- **19 mars :** Les terrasses ne rouvriront **pas le 22 mars mais** on pourra être à 10 à l'intérieur <https://www.rts.ch/info/suisse/12056991-les-terrasses-ne-rouvriront-pas-le-22-mars-suivez-en-direct-la-conference-de-presse-du-conseil-federal.html>
- **Assouplissements le 22 mars : c'est mal barré**
Le Conseil fédéral avait retenu quatre indicateurs sur la pandémie avec des limites à ne pas atteindre. On est loin du compte. <https://www.lematin.ch/story/assouplissements-le-22-mars-cest-mal-barre-431988347222>
- **La Suisse est incluse dans le futur passeport vert de vaccination de l'UE.** <https://www.arcinfo.ch/dossiers/coronavirus/articles/coronavirus-la-suisse-sera-incluse-dans-le-futur-passeport-vaccinal-de-l-union-europeenne-1058724>
- **Nouvelles mesures Suisse – 14.04.21**
À partir du 19.04.21:
 - **réouverture des terrasses bars et restaurants**
 - réouverture des établissements de loisirs et du culture (y compris à l'int.)
 - réouverture des installations sportives (y compris à l'int.)
 - Événements à nouveau autorisés : se regrouper mais max 15 pers, avec public 1/3 capacité, à l'int. max 50 pers./à l'ext. max 100 pers.
 - Ens. Hautes écoles max 50 pers.
 - Compétitions sport amateur max 15 pers.https://www.swissinfo.ch/fre/societe/pand%C3%A9mie_coronavirus--la-situation-en-suisse/45604062
<https://www.arcinfo.ch/news-1066276>
- **7,98% de vaccinés au 14.04.21**
La Suisse - qui compte environ 8,6 millions d'habitants - a administré 1,8 million de doses de vaccins et 686.000 personnes ont maintenant eu leurs deux doses de vaccin Pfizer/BioNTech ou Moderna.
(L'un des taux de vaccination complète les plus élevés d'Europe)
<https://www.sudinfo.be/id387281/article/2021-04-14/la-suisse-allege-ses-mesures-anti-covid-contre-courant-dune-grande-partie-de>
- **14.04.21 - Berset nous dit à partir de la minute 52'40 qu'un médicament existe.**
Pas encore autorisé, mais proche de l'être. Ça serait donc la fin du passeport vaccinal ?

- https://m.youtube.com/watch?v=UH1_XsF3mwc

 - **21.04.21 Coronavirus: les restaurants n'ouvriront pas avant le 26 mai selon le Conseil fédéral**
Lorsque la couverture vaccinale aura atteint environ 40% à 50%, un accès sélectif pour les personnes vaccinées, testées ou guéries, pourra être mis en place. Le certificat Covid-19, en cours d'élaboration, serait la solution.
<https://www.arcinfo.ch/dossiers/coronavirus/articles/coronavirus-les-restaurants-n-ouvriront-pas-avant-le-26-mai-selon-le-conseil-federal-1068366>
 - **RETOUR À LA "NORMALE" en 3 étapes.**

 - **phase de protection, jusqu'à fin mai**
 - **phase de stabilisation, jusqu'à fin juillet** (jusqu'à ce que tous les adultes de Suisse qui souhaitent se faire vacciner l'aient été, 60% de la population)
 - **phase de normalisation, qui devrait permettre de lever graduellement les restrictions encore en vigueur** (si un grand nombre de personnes sont à nouveau infectées après cette phase, le Conseil fédéral se réserve le droit de réintroduire certaines mesures – mais uniquement pour les personnes qui n'auront pas été vaccinées)
<https://www.bluewin.ch/fr/infos/suisse/retour-la-normale-en-trois-temps-cantons-prudents-691931.html>
- **Votation 13 juin 2021 (60% de participation)**

 - Loi COVID19 : **OUI 60,2%**
 - Loi antiterroriste : **OUI 56,6%**
 - Loi CO2 : **NON 61,6%**
 - Initiative pour une Suisse libre de pesticides : **NON 61%**
 - Initiative pour une eau potable et une alimentation saine : **NON 61%**

<https://www.bk.admin.ch/ch/f/pore/va/20210613/index.html>
- **Dès le 26 juin (introduction du Certificat COVID pour certaines activités en Suisse) :**

 - Ré-ouverture (après 11 mois) des discothèques... **AVEC Certificat COVID !**
 - Ré-ouverture des parcs aquatiques
 - Télétravail recommandé, plus obligatoire
 - Certificat COVID obligatoire pour grandes manifs (+ de 10 000 ou 1000 pers ?)
 - Manifs avec places assises sans certif COVID : max 1000 pers.
 - Manifs sans place assise et sans certif : ext max 500 pers / int max 250 pers
 - **Le masque :**
 - fini à l'extérieur
 - facultatif au travail
 - les cantons décident pour les école pro et sec. II
 - Réunions privées :
 - max 50 à l'extérieur
 - max 30 à l'intérieur
 - Sport, culture et restaurants :
 - à l'intérieur : traçage
- **Le 23 août (Genève) : Les HUG imposent le certificat COVID au personnel et aux visiteurs.**
<https://www.letemps.ch/monde/hug-imposent-certificat-covid-aux-visiteurs-moitie-population-entierement-vaccinee-nouvelles>
- **🇨🇭 CERTIFICAT COVID DÈS LUNDI 13.09.21** (Conférence de presse du 08.09.2021)
 Coronavirus : le Conseil fédéral étend l'obligation de présenter un certificat et lance une consultation sur de nouvelles règles pour entrer en Suisse

Dès lundi 13 septembre 2021, il faudra présenter un certificat COVID à l'entrée des restaurants, des lieux culturels et de loisirs et des manifestations à l'intérieur. Les employeurs peuvent également utiliser un certificat COVID dans le cadre de leurs mesures de protection. Telles sont les décisions prises par le Conseil fédéral lors de sa séance du 8 septembre 2021 en réaction à la situation durablement tendue qui prévaut dans les hôpitaux. **La mesure est limitée au 24 janvier 2022.** Par ailleurs, le Conseil fédéral a mis deux projets en consultation : l'un relatif à l'entrée sur le territoire des personnes non immunisées et non vaccinées, l'autre à l'accès au certificat COVID suisse pour les personnes vaccinées à l'étranger.
<https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques/communiques-conseil-federal.msg-id-85035.html>

- **20.09.21 Tests aux frontières en entrant en Suisse, quel que soit le véhicule (BLUFF !)** conférence de presse du 17.09.21 :
<https://www.youtube.com/playlist?list=PLEnHzNSHzOwY9hO6PHz6gH-VwHW-Ge4Gq>
- **13.10.21 Alain Berset : "Un million de personnes doivent encore être vaccinées avant de lever les mesures [...] car le vaccin est «notre porte de sortie de la crise»".**
<https://www.bluewin.ch/fr/infos/suisse/il-faut-encore-supprimer-les-obstacles-la-vaccination-m-berset-923050.html>
- **27.10.21 Annonce de l'OFSP : Le certificat Covid sera prolongé d'un an après une 3e dose de vaccin contre le coronavirus.**
<https://www.lenouvelliste.ch/dossiers/coronavirus/articles/coronavirus-la-vaccination-de-rappel-prolonge-la-validite-du-certificat-covid-d-un-an-1123020>
- **14.11.21 Pour Tanja Stadler, la 3e dose dite «booster», six mois après la 2e, aiderait la Suisse à mieux passer l'hiver.** À condition toutefois qu'elle soit distribuée à l'ensemble de la population. Comme la majorité de la population a été vaccinée à partir de mi-juin, il faudrait commencer à partir de décembre, a-t-elle calculé.
<https://www.lematin.ch/story/le-conseil-federal-ne-pourra-pas-eviter-de-nouvelles-mesures-dans-les-prochaines-semaines-951212942193>
- **A partir de lundi 22 novembre 2021, les Suisses non vaccinés qui souhaitent entrer en France devront présenter un test PCR ou antigénique de moins de 24 heures avant le départ.** La mesure ne s'applique pas aux frontaliers dans un rayon de 30 kilomètres autour de leur domicile qui voyagent pour une durée inférieure à 24 heures, aux chauffeurs routiers dans l'exercice de leur activité ainsi que pour les déplacements professionnels dont l'urgence ou la fréquence est incompatible avec la réalisation d'un tel test.
<https://www.letemps.ch/suisse/lausanne-zurich-dernieres-manifestations-scrutin-nouvelles-20-novembre>
- **Votation 28 novembre 2021 (65% de participation)**
 - Loi COVID19 : **OUI 62,01%**
 - Loi soins infirmiers : **OUI 61%**
 - Initiative tirage au sort des juges fédéraux : **NON 68,1%**<https://www.bk.admin.ch/ch/f/pore/va/20211128/index.html>
- **29.11.21 Genève & Valais - Mauro Poggia demande aux clients des restaus qui ne les ont pas contrôlés de les dénoncer.**
Le masque redevient obligatoire dans les endroits clos.

- **À partir de lundi 6 décembre :**
 - Les commerçants qui le veulent peuvent imposer la "2G" (pass "vacciné" ou pass "guéri", c'est tout !)
 - télétravail partout où c'est possible
 - levée des restrictions de capacité
 - Les mesures en consultation annoncées mardi 30.11 entrent toutes en vigueur (sauf les tests répétés dans les écoles) et sont censées s'arrêter le 24 janvier :
 - **masque obligatoire à l'intérieur même pour les "vaccinés", sauf dans les endroits où il ne peut pas être porté** (restau, fitness, chorale)
 - **pass dans tous les publics endroits clos accessibles au public**
 - test : durée de validation des tests antigéniques passe de 48h à 24h. Les PCR restent à 72h.
 - **vivement recommandé : réunion privée : 10 pers. max sans pass**
 - 300 pers. max à l'extérieur sans pass
- **16.12.21** Ignazio Cassis, président de la Confédération en 2022 : **"Si la vaccination obligatoire ne se justifie pas actuellement, elle pourrait être imposée "en dernier recours" si le nombre de décès devait augmenter fortement. Le Tessinois reconnaît aussi qu'il faudrait avancer plus rapidement avec la dose de rappel."**
<https://www.rts.ch/info/12722406-ignazio-cassis-nexclut-pas-la-vaccination-obligatoire-contre-le-covid19-en-dernier-recours.html>
- **17.12.21 : Annonce pour le 20.12.21**
 - **Dès lundi 20.12.21, seuls les vaccinés et les guéris (2G) pourront entrer dans les restaurants, musées, fitness et lieux qui exigent actuellement le certificat Covid**
 - **Pour les boîtes de nuit, bars, piscines et lieux où on ne peut ni consommer assis ni porter le masque, les vaccinés et guéris devront en plus se faire tester (2G+),** sauf si leur vaccination ou guérison date de moins de quatre mois
 - **Le télétravail est à nouveau rendu obligatoire**
 - **Les rencontres privées seront limitées à 10 personnes si un convive n'est pas vacciné.** Si tous le sont, la limite est fixée à 30 en intérieur, 50 en extérieur
 - Les règles d'entrée en Suisse sont allégées. Les tests antigéniques sont désormais acceptés pour entrer; les vaccinés et guéris sont exemptés du deuxième test à réaliser en Suisse
 - **Le Conseil fédéral recommande aux hôpitaux de repousser les interventions non urgentes**
 - Retour de la gratuité des tests de dépistage qui donnent accès au certificat Covid dès demain samedi
 - Le Conseil fédéral a commandé 14 millions de doses de vaccin supplémentaires pour 2022

2022

- **12.01.22 : Annonce**
 - **Si la situation hospitalière devait subir une nette détérioration", le Conseil fédéral pourrait agir rapidement et adopter des mesures PLUS STRICTES, comme :**
 - des fermetures d'établissements et d'installations
 - des restrictions de capacités dans les grandes manifestations
 - **Consultation en vue de raccourcir la durée de validité du certificat :**

Afin de maintenir la reconnaissance du certificat COVID par l'Union européenne, le Conseil fédéral souhaite raccourcir la durée de validité des certificats de vaccination et **des certificats de guérison de 365 à 270 jours**.
=> Les cantons sont consultés sur cette diminution de la durée de validité, dont l'entrée en vigueur est prévue au 1er février 2022.

• **Autres points mis en consultation :**

- interdiction de l'enseignement présentiel au degré tertiaire
- restriction des capacités dans les grandes manifestations
- obligation renforcée de porter un masque
- obligation de tester les personnes vaccinées ou guéries à l'entrée en Suisse
- adaptation de la stratégie de dépistage en raison de la surcharge des laboratoires
- abandon des tests rapides antigéniques
- suppression des règles de quarantaine

• **La durée d'isolement et de quarantaine de 10 jours est réduite à 5 jours, une mesure qui prendra effet dès demain, jeudi 13 janvier 2022.** À noter que les cantons peuvent prévoir des exceptions afin de garantir la sécurité de l'approvisionnement.

• **La quarantaine-contact est également ramenée à 5 jours. Elle se limite aux personnes qui ont un contact étroit et régulier avec une personne testée positive. En sont exemptées les personnes guéries ou vaccinées - la dernière dose faisant foi - depuis - de 4 mois.** Les cantons peuvent aussi accorder des exemptions de quarantaine-contact pour garantir la sécurité de l'approvisionnement.

<https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques/communiques-conseil-federal.msg-id-86772.html>

• **19.01.22**

• **Extension de l'obligation de télétravail et des quarantaines jusqu'à fin février** (au lieu de fin mars, qui était pressenti en...).

• **Les autres mesures, comme la limitation des lieux fermés aux seuls vaccinés ou guéris (2G), resteront provisoirement valables jusqu'à fin mars.**

• **La durée de validité du certificat Covid sera également réduite à 270 jours au lieu de 365.**

• Selon les épidémiologistes Marcel Salathé et Christian Althaus, membres de l'association CH++, la gestion de la pandémie en Suisse a souffert d'un manque de coordination et de proactivité, notamment en raison de ses institutions et du fédéralisme. **Ils estiment que le pays doit se doter d'un organisme centralisé en cas de crise, et que la Suisse peut s'améliorer en matière de technologie.**

[Un organisme centralisé ? Du genre l'OMS, avec un traité contraignant qui lui confère les pleins pouvoirs ?...]

• 2 athlètes suisses ont été victimes de péricardites quelques jours après leur 3e dose de vaccin. "Mais le risque d'inflammation cardiaque reste moins élevé après l'injection du vaccin qu'après une infection au Covid-19", rappellent les spécialistes Virginie Masserey et Alessandro Diana. La balance risque/bénéfice est donc toujours favorable..

<https://www.rts.ch/info/suisse/12798551-le-conseil-federal-prolonge-lobligation-de-teletravail-et-les-quarantaines-jusqua-fin-fevrier.html>

• **Léman Bleu - 18.01.22**

Antoine Hubert, patron du numéro 2 des cliniques privées en Suisse, le groupe Aegis Victoria, constate que tous les pays impactés par la pandémie arrivent au même résultat quelle que soit les mesures retenues et la stratégie sanitaire suivie, raison pour laquelle il lâche: «on ne peut pas retenir la marée avec les mains».

Il a déscolarisé son fils depuis l'obligation du port du masque instaurée à l'école. Antoine Hubert est en désaccord total avec les mesures sanitaires en vigueur aujourd'hui sur le territoire Suisse. Il porte un regard critique envers «l'alarmisme» récurrent des autorités et des experts helvétiques qui prédisent toujours un scénario catastrophe qui ne se vérifie jamais, selon lui. À la tête de plusieurs cliniques privées et présent dans 14 cantons suisses, l'entrepreneur explique que sa relation avec le service public varient selon les régions du pays.

<https://www.lemobleu.ch/fr/Actualites/Geneve/2022011888947-Antoine-Hubert-C-est-le-moment-de-relacher-les-mesures-et-de-vivre-normalement.html#.YecmfykU0CE.linkedin>

- **20.01.22 - Les contrats avec Moderna et Pfizer devront être rendus publics en Suisse**

<https://www.blick.ch/fr/news/suisse/lofsp-perd-la-procedure-les-contrats-avec-moderna-et-pfizer-devront-etre-rendus-publics-id17163266.html>

- **Fin du masque à l'école :** Les cantons membres de la CIIP se sont également entendus pour demander au Conseil fédéral de libérer les élèves du post-obligatoire général et professionnel de l'obligation du port du masque.

- **FRIBOURG**

- **Dès le 31 janvier 2022 :**

- Fini le masque pour les enfants de 5ème à 8ème primaire - 8 à 11 ans

- **Dès lundi 14 février :**

- Fini le masque pour les adolescents de 9ème à 11ème année - Cycle d'orientation, 12 à 15 ans

<https://www.fr.ch/dics/actualites/port-du-masque-a-lecole-abandon-de-lobligation-en-deux-etapes>

<https://frapp.ch/fr/articles/stories/abandon-du-masque-dans-les-ecoles>

- **GENÈVE**

- **Dès lundi 21 février (retour des vacances de février) :**

- Arrêt du port obligatoire du masque pour les élèves (EP et CO);
- Le port du masque reste obligatoire pour tout le personnel des établissements scolaires ainsi que pour les élèves du secondaire II (Ordonnance fédérale);
- Arrêt des recommandations de dépistage et des autotests (crèches, EP, CO et ESII);
- Fin de la surveillance par classe, et arrêt de la communication aux directions d'établissement, aux enseignants et aux parents lors de la survenue de cas de COVID-19 (crèches, EP, CO et ESII);
- Normalisation de l'infection: retour à l'école selon l'état général de l'enfant, comme pour les autres viroses (crèches, EP et CO);
- Autorisation des camps avec nuitées en Suisse.

- **Ces recommandations s'appliquent pour autant que la situation sanitaire ne se péjore pas.**

<https://www.ge.ch/document/covid-19-desescalade-mesures-protection-dans-ecoles-genevoises>

<https://www.20min.ch/fr/story/laisser-le-temps-aux-eleves-de-se-faire-vacciner-921748405829>

- **29.01.22 – Pas de nouvelles mesures**

Alain Berset: "Les erreurs étaient inévitables, mais la situation est bonne"

Aucune nouvelle mutation du virus lié au Covid-19 n'est en vue actuellement, même s'il existe "une incertitude que nous devons accepter", a déclaré samedi le ministre de la Santé Alain Berset à la radio alémanique SRF. Il a qualifié la situation sanitaire de bonne.

<https://www.rts.ch/info/suisse/12824900-alain-bercet-les-erreurs-etaient-inevitables-mais-la-situation-est-bonne.html>

- 2.02.22 - Les allègements des mesures sanitaires devraient signer la fin progressive des applications de surveillance de l'épidémie Covid en Suisse.**

Les jours de l'app' SwissCovid et du certificat Covid sont comptés. Du moins leur usage, parce que **l'OFIT désire maintenir en vie ces deux outils jusqu'en 2023**. De son côté, l'OFSP a lancé un appel d'offres pour poursuivre le «développement du tableau de bord Covid-19» **jusqu'en 2027**. Les factures se chiffrent en millions. Pourquoi ça interroge. A quoi bon maintenir en activité au-delà des délais légaux des outils dont l'utilité s'éteint avec la fin des mesures pour lutter contre l'épidémie? Si le tableau de bord Covid n'a pas de «date de péremption», **celle de SwissCovid est fixée au 30 juin 2022 et celle du certificat Covid au 31 décembre 2022**. La reconduction des contrats entre la Confédération et la société zurichoise Ubique pour les app' pose deux questions centrales: ces outils vont-ils accompagner la population suisse encore longtemps? Et pourquoi les offices fédéraux concernés continuent à externaliser ces programmes? Explications.

<https://www.heidi.news/sante-alimentation/pourquoi-la-confederation-veut-prolonger-ses-applications-de-surveillance-du-covid>
- Votation 13.02.22**
16h46

 - Interdiction de l'expérimentation animale et humaine : NON 79,08%
 - Enfants et jeunes sans publicité pour le tabac : OUI 56,61%
 - Suppression du droit de timbre : NON 62,67%
 - Train de mesures en faveur des médias : NON 54,56%

<https://www.ge.ch/votations/20220213/federal/suisse>
- 16.02.22 - Pour la Task force, l'obligation vaccinale doit encore être discutée**

 - Plan de communication et de surveillance sanitaire, débat sur la vaccination obligatoire: la liste que la Task force Covid a déposée le bureau du Conseil fédéral avant la levée des mesures, annoncée mercredi, montre ce à quoi les prochaines années pourraient ressembler.
 - **Enfin ! Après deux ans de crise, le Conseil fédéral a décidé de la levée de presque toutes les mesures ce mercredi 17.02.22 après-midi.** Mais le Covid appartient-il dès lors directement à l'histoire? Pas vraiment. Le coronavirus et la maladie qu'il provoque vont encore occuper pendant quelque temps les politiques et la société.
 - **Pour la Task force Covid, dont la dissolution a été annoncée pour le 31 mars, le travail n'est pas encore terminé.**
 - Si l'on en croit la Task force, il faudra en outre continuer à **miser sur les masques à l'avenir.**
 - **La distanciation sociale et le port du masque obligatoire en intérieur pourraient rester en vigueur, notamment pendant les vagues saisonnières en hiver.** L'organisation de grands rassemblements, non recommandée par les experts, pourrait rester soumise à condition.
 - **L'installation de capteurs de CO2 pour surveiller la qualité de l'air devrait être discutée.**
 - **Enfin, les experts estiment que la collecte de données autour du Covid-19 doit être améliorée. La Task force propose un «programme de surveillance immunologique», dans le cadre duquel l'évolution de la protection immunitaire de la population serait surveillée.**

Pour la Task force, la Confédération devrait aussi développer une stratégie sur la manière dont elle souhaite communiquer en cas de nouvelle crise.

 - **Le groupe d'experts ne se limite pas à des recommandations dans le domaine de la santé, mais évoque aussi l'économie ou la communication.**

<https://www.blick.ch/fr/news/suisse/malgre-la-levée-des-mesures-imminente-la-task-force-remet-l'obligation-vaccinale-sur-le-bureau-du-conseil-federal-id17240948.html>

- **Le Conseil fédéral lève dès le 17.2 l'obligation de certificat et presque toutes les autres mesures anti-pandémie.**
*Seul le masque dans les **transports publics** et les **établissements sanitaires**, de même que l'isolement des malades restent **imposés jusqu'à fin mars**. Il reste possible d'obtenir un certificat pour voyager à l'étranger.*
<https://www.admin.ch/gov/fr/accueil.html>
- **Télétexte du 6 mars 2022 – Contrats pas encore révélés, pas avant juin 2022**
 - Covid : prix des vaccins encore secret.
 - Saisi par la RTS, le gendarme de la transparence a recommandé à l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) de dévoiler le prix des vaccins. L'OFSP s'oppose à cette recommandation en reportant toute publication.
 - L'office considère que la confidentialité est nécessaire pour conclure des achats au meilleur prix. Dévoiler les contrats signés affaiblirait la position de la Confédération dans les négociations pour de futures livraisons.
 - **La Confédération repousse par conséquent la question au mois de juin 2022. À ce moment seulement, elle consultera les pharmas sur les informations qui peuvent être rendues publiques sans nuire aux intérêts des fournisseurs.**
- **15.03.22 Covid-19 : la CEDH condamne la Suisse pour des mesures trop liberticides**
La Cour européenne des droits de l'homme a condamné la Suisse à 3 000 euros d'amende. L'État a interdit des manifestations publiques en 2020, en pleine période de pandémie
https://www.sudouest.fr/sante/coronavirus/covid-19-la-cedh-condamne-la-suisse-pour-des-mesures-trop-liberticides-10012327_amp.html
- **29.03.22**
« Les personnes à risques s'inquiètent de la levée des mesures sanitaires. » Les explications de Graziella Pacetti, médecin au centre Otium"
Depuis le début de la pandémie, 3'468'271 cas de contamination au Covid-19 ont été confirmés en laboratoire sur un total de 20'679'229 tests effectués en Suisse et au Liechtenstein. Le total des décès s'élève à 13'060 et le nombre de personnes hospitalisées atteint 50'227.
<https://www.rts.ch/info/suisse/12978830-le-nombre-de-nouveaux-cas-de-covid-19-en-recul-de-pres-de-40-en-une-semaine.html>
- **30.03.22**
[6:47]
"La Confédération ne prévoit pas de retour à la situation particulière. **On peut jamais dire jamais mais ça n'est vraiment pas prévu** on ne le souhaite pas, nous n'allons pas revenir à la situation particulière **sauf** si nous devons être confrontés une fois, **plus tard, à une situation encore plus grave à tout ce que nous avons vécu ici dans cette pandémie.**"
<https://www.rts.ch/info/suisse/12981291-masques-et-isolement-les-dernieres-mesures-sanitaires-tombent-vendredi-suivez-la-conference-de-presse-en-direct.html>
- **1^{er} avril 2022 - Ce n'est pas un poisson d'avril !**

SUISSE : Masques et isolement, les dernières mesures "sanitaires" tombent vendredi 1er avril 2022 ! (sauf masque dans les centres de santé pour les cantons qui le souhaitent)

<https://www.rts.ch/play/tv/redirect/detail/12982099>

<https://www.rts.ch/play/tv/redirect/detail/12981545>

<https://www.rts.ch/info/suisse/12981291-masques-et-isolement-les-dernieres-mesures-sanitaires-tombent-vendredi-suivez-la-conference-de-presse-en-direct.html>

- **3.04.22 - Des médecins administrent la 4^{ème} dose, pas encore autorisée en suisse.**

"Malgré la levée des mesures de protection contre le Covid-19 depuis le 1er avril, la pandémie n'est de loin pas encore terminée.

La protection par la vaccination diminue d'autant plus nettement qu'elle date. Et, chez certaines personnes, le rappel remonte déjà à six mois...

Selon Huldrych Günthard, il faut aussi se préparer à une éventuelle nouvelle vague de la pandémie en automne. **Si le nombre d'infections est faible en été, un rappel serait ainsi indiqué à la fin de l'été afin d'être mieux protégé en automne. Il recommande ainsi aux personnes qui ont déjà été infectées par Omicron après le premier booster d'attendre l'automne pour le deuxième booster (4^{ème} dose).**

<https://www.lematin.ch/story/des-medecins-administrent-un-2e-booster-non-encore-autorise-739946407994>

France

2020

- **France : Interdiction de vendre des masques au grand public – Le Monde – 03/03/2020**
- France : Interdiction des rassemblements de plus de 1000 personnes – Le Parisien – 08/03/2020
- **France : Fermeture des commerces “non-essentiels” – Le Monde – 17/03/2020**
- **France : Tous les déplacements sont interdits** sauf exception et uniquement à condition d’être muni d’une attestation dérogatoire, signée sur l’honneur – Santé Magazine – 17/03/2020
- **France : Interdiction de la vente en ligne de paracétamol, d’ibuprofène et d’aspirine – Numerama – 18/03/2020**
- France : Les marchés ouverts (de plein air) sont fermés, sauf dérogation locale du préfet – Santé Magazine – 17/03/2020
- France : Interdiction de toute forme de chasse, qu’elle soit collective ou individuelle – Santé Magazine – 17/03/2020
- **France : Fermeture de l’accès aux parcs et jardins publics, aux espaces naturels, aux plans d’eau, aux plages... – Santé Magazine – 17/03/2020**
- **France : Les stations de ski sont également fermées. En Savoie, toute activité de montagne, y compris la randonnée, le parapente, est interdite – Santé Magazine – 17/03/2020**
- Bretagne : Interdiction aux non résidents d’accéder aux Iles du Morbihan – 20minutes.fr – 18/03/2020
- Paris : Interdiction d’accès au Champ de Mars, berges de Seine et Invalides – Actu.fr – 23/03/2020
- **Morlaix : Interdiction de bricoler et de jardiner entre 9h et 15h – France Bleu – 20/03/2020**
- Sanary-sur-Mer : Interdiction d’acheter moins de deux baguettes de pain à la fois – Le Parisien – 23/03/2020
- Sanary-sur-Mer : Interdiction de sortir à plus de dix mètres du domicile – 20Minutes.fr – 27/03/2020
- **Biarritz : Interdiction de s’asseoir sur les bancs plus de 2 minutes – Ouest-France – 20/03/2020**
- Chambéry : Interdiction de s’asseoir sur un banc ou dans l’herbe dans les parcs – France-Bleu– 20/03/2020
- Bézier : Interdiction de sortir de 22h à 5h du matin – Midi-Libre – 21/03/2020
- Alpes-Maritimes : Interdiction des déplacements entre 22 heures et 5 heures du matin dans les communes de plus de 10.000 habitants ainsi que les communes du littoral France 3 – 22/03/2020
- Montpellier, Béziers et Sète : Interdiction de sortir entre 21h et 5h – 20Minutes.fr – 26/03/2020
- Avril 2020
- **France : Interdiction des tests Covid en entreprise – L’Obs – 04/05/2020**
- Marcq-en-Barœul : Interdiction d’éternuer sans se couvrir la bouche. Interdiction de cracher – Le Parisien – 02/04/2020
- Sceaux : Interdiction aux habitants âgés de plus de 10 ans de sortir sans masque – France Bleu – 07/04/2020
- Béziers : Suppression des bancs publics – France 3 – 07/04/2020
- Gard et Hérault : Interdiction des locations saisonnières – 20Minutes.fr – 17/04/2020
- Morbihan : Interdiction de la vente d’alcool à emporter – LaDepeche.fr – 17/04/2020
- Paris : Pratique du sport interdite entre 10h et 19h – RTL – 18/04/2020

- Mai 2020
- **France : 11 mai : déconfinement progressif de la France.**
- **Paris : Interdiction de la consommation d'alcool entre 12h et 7h sur les quais**
20Minutes.fr – 12/05/2020
- **France : 14 mai : annonce du plan de soutien au tourisme.**
- 18 mai : visioconférence du président de la République avec Mme Angela Merkel, chancelière de la République fédérale d'Allemagne pour définir une initiative franco-allemande de réponse à la crise du coronavirus au niveau européen suivie d'une conférence de presse conjointe.
- Rennes : Interdiction de la consommation d'alcool entre 16h et 7h et de la pratique du pique-nique hors des espaces autorisés – Préfecture d'Ille-et-Vilaine – 20/05/2020
- 26 mai : annonce du plan de soutien à l'automobile.
- 28 mai : conseil restreint de défense et de sécurité nationale consacré au COVID-19.
- **France : 2 juin : deuxième phase de déconfinement.**
- 5 juin : présentation du Plan tech.
- 9 juin : annonce du plan de soutien au secteur de l'aéronautique.
- 10 juin : présentation du troisième PLFR en conseil des ministres (soutien aux secteurs les plus touchés et à l'emploi des jeunes).
- 12 juin : conseil de défense et de sécurité autour du président de la République.
- **14 juin : allocution du président de la République sur le déconfinement.**
- 29 juin : présentation du plan commerce de proximité, artisanat et indépendants.
- **10 juillet : fin de l'état d'urgence sanitaire.**
- **France : Port du masque obligatoire dans les lieux publics fermés – Le Parisien – 20/07/2020**
- Centre-Ouest : Interdiction des rassemblements musicaux et festifs – Le Point – 11/07/2020
- Quiberon : Interdiction des plages et des parcs entre 21 h et 7 h – MidiLibre – 27/07/2020
- Août 2020
- **France : Obligation de port du masque en extérieur dans environ 13 200 communes de 88 départements – Le Monde – 28/08/2020**
- **France : Airbnb interdit les fêtes dans toutes ses locations – La Provence – 20/08/2020**
- **France : Interdiction d'organiser des spectacles et des concerts debout – Le Télégramme – 28/08/2020**
- Le Touquet : Interdiction des rassemblements nocturnes – France Bleu – 17/08/2020
- Vosges : Interdiction des rassemblements festifs à caractère musical – Vosges Matin – 17/08/2020
- Hérault : Interdiction de danser dans les bars et les lieux publics – 20Minutes.fr – 28/08/2020
- Loiret : Interdiction de tous les vide-greniers et forums associatifs – France Bleu – 28/08/2020
- **Paris & Petite couronne : Obligation du port du masque en extérieur – Le Monde – 28/08/2020**
- Montpellier : Interdiction de danser dans les lieux publics – FranceTV – 30/08/2020
- Septembre 2020
- **France : Obligation du port du masque dans les collèges et lycées – Le Monde – 01/09/2020**
- **France : Obligation du port du masque dans l'enseignement supérieur– LCI – 01/09/2020**
- **France : Obligation du port du masque en entreprise – FranceTV – 01/09/2020**
- **France : Interdiction des fêtes étudiantes dans les zones en alerte renforcée – L'Info – 24/09/2020**

- Arcachon : Interdiction des visites à l'hôpital – 20Minutes.fr– 01/09/2020
- Rennes : Fermeture des bars à 23 heures – FranceInfo – 14/09/2020
- Marseille : Interdiction de la vente et de la consommation d'alcool sur la voie publique après 20h – MadeInMarseille.net – 14/09/2020
- Gironde : Interdiction aux clubs de football et de rugby d'ouvrir les vestiaires aux joueurs – BFMTV – 16/09/2020
- Saint Denis : Interdiction de fumer la chicha dans l'espace public – France Infos – 10/09/2020
- Bordeaux : Interdiction des rassemblements de plus de 10 personnes dans les parcs, jardins, plages et quais de la ville – Les Echos – 14/09/2020
- Bordeaux : Interdiction de la consommation debout dans les bars et restaurants – Les Echos – 14/09/2020
- Bordeaux : Interdiction de diffusion de musique sur la voie publique pour les bars – Les Echos – 14/09/2020
- Bordeaux : Interdiction de la consommation d'alcool sur la voie publique – Les Echos – 14/09/2020
- Bordeaux : Interdiction des soirées dansantes dans les établissements recevant du public – Les Echos – 14/09/2020
- Bordeaux : Interdiction des sorties scolaires dans l'enseignement primaire et secondaire – Les Echos – 14/09/2020
- Bordeaux : Interdiction des fêtes étudiantes – Les Echos – 14/09/2020
- Toulouse : Interdiction de consommer debout dans les bars – Yahoo News – 18/09/2020
- Indre-et-Loire : Interdiction des soirées dansantes, pots et cocktails – Ouest-France – 21/09/2020
- Pyrénées-Orientales : Interdiction de deux manifestations et des rassemblements festifs de plus de 10 personnes dans l'espace public, dans les établissements recevant du public et les campings du département – L'indépendant – 23/09/2020
- **Métropole Aix-Marseille : Fermeture totale des bars et des restaurants dans 69 villes – MadeInMarseille – 26/09/2020**
- Métropole Aix-Marseille : Fermeture de tous les établissements recevant du public sauf s'il existe un protocole sanitaire strict déjà en place – MadeInMarseille – 26/09/2020
- Métropole Aix-Marseille : Fermeture des gymnases, salles de sport et salles des fêtes – MadeInMarseille – 26/09/2020
- Métropole Aix-Marseille : Interdiction des rassemblements de plus de 1000 personnes – MadeInMarseille – 26/09/2020
- Métropole Aix-Marseille : Interdiction des grands événements déclarés comme les fêtes locales et étudiantes – MadeInMarseille – 26/09/2020
- Métropole Aix-Marseille : Interdiction des rassemblements de plus de 10 personnes dans l'espace public – MadeInMarseille – 26/09/2020
- Paris & petite couronne : Fermeture des bars avant 22h – France Bleu – 28/09/2020
- Paris & petite couronne : Interdiction des rassemblements au-delà de dix personnes dans l'espace public – France Bleu – 28/09/2020
- Paris & petite couronne : Fermeture des salles de sport et gymnases, des salles des fêtes et salles polyvalentes pour les activités associatives – France Bleu – 28/09/2020
- Paris & petite couronne : Interdiction des fêtes locales et les fêtes étudiantes – France Bleu – 28/09/2020
- **Morbihan - Interdiction de transporter du matériel de musique – 29.09.20**
<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/les-actions-du-gouvernementJuillet 2020>
- **17.10.20 - Couvre-feu 21h-6h - dans 10 villes (Paris et Île de France, Montpellier, St Etienne, Rouen, Lille, Marseille, Aix-en-Provence, Lyon, Toulouse, Grenoble)**

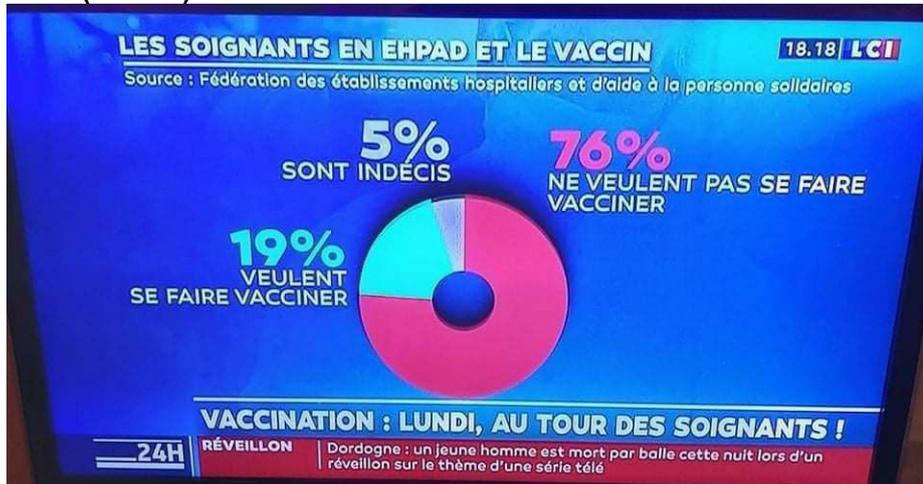
- **24.10.20 - Le Premier ministre Jean Castex a annoncé jeudi 22 octobre une extension du couvre-feu en France, où 54 départements seront soumis à un confinement nocturne entre 21h00 ou minuit et 06h00, soit 46 millions de Français.**
 Le gouvernement fera le point la semaine prochaine et le dispositif sera réévalué “pour éventuellement le durcir”.
 “Nous avons besoin, dans la durée, que plusieurs millions de Français téléchargent l’application”, a-t-il dit.
<https://fr.reuters.com/article/topNews/idFRKBN2772BO>
- **28.10.20 – Annonce de Macron :**
 Le décret : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042475143>
 Nouvelles mesures annoncées par Macron :
 - **Re-confinement dès vendredi 29.10 à 0h**, pour une durée minimale de 4 semaines
 - Retour des attestations de sortie, pas de déplacement entre les régions sauf retour des vacances de la Toussaint
 - École, collège, lycée ouverts
 - Restaurants, bars, commerces non essentiels fermés
 - Services publics, BTP, usines, exploitations agricoles ouverts
 - Couvre-feu 21h-6h dans plusieurs régions
- **29.10.20 : Castex annonce que les masques seront obligatoires dès 6 ans à l’école**
- **30.10.20 - Macron interdit la vente de livres.**
- **Les maires d’au moins 60 communes ont émis des arrêtés permettant aux commerces non alimentaires de rester ouverts** jusqu’à rétablissement de l’égalité de traitement avec les supermarchés et hypermarchés, dont tous les cls restent disponibles, ici les arrêtés des 4 communes suivantes :
 - Migennes
 - Decize
 - Les Herbiers
 - Châlon sur Saône
- **2 millions d’opérations annulées depuis le début des mesures covid en France !**
- **Dès le 15 décembre 2020 : Couvre-feu de 20h à 6h.**
<https://mobile.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Attestations-de-deplacement-couvre-feu>
- **Plainte pénale relative aux vaccins en FRANCE**
 Réaction19 (16 décembre 2020)
 Nous avons le plaisir de vous informer que la plainte pénale relative aux vaccins a été déposée aujourd’hui auprès du Procureur de la République près le Tribunal Judiciaire de Paris sous le numéro 20351000746.
 Vous pouvez dès à présent la consulter, ainsi que les pièces produites à son soutien, en cliquant sur les liens ci-dessous. (voir sur <https://reaction19.fr/actualites/plainte-penale-relative-aux-vaccins/>)
- **Projet de Loi du 21 décembre 2020 :**
Le 1er ministre peut subordonner les déplacements, l’accès à certains lieux et l’exercice de certaines activités à la présentation des résultats d’un test ou à l’administration d’un vaccin.
https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/textes/l15b3714_projet-loi
 6° Le Premier ministre peut, le cas échéant dans le cadre des mesures prévues aux 1° à 5°, subordonner les déplacements des personnes, leur accès aux moyens de transports ou à certains lieux, ainsi que l’exercice de certaines activités à la présentation des résultats d’un test de dépistage établissant que la personne n’est pas affectée ou contaminée, au suivi d’un traitement préventif, y compris à l’administration d’un vaccin, ou d’un traitement curatif. Le décret mentionné au

deuxième alinéa du présent article précise l'étendue de cette obligation ainsi que ses modalités d'application s'agissant notamment des catégories de personnes concernées.

PÉTITION pour dire NON à ce projet dictatorial :

<https://www.mesopinions.com/petition/politique/votez-contre-prise-otages-nos-libertes/120370>

- **Décembre : 76% des soignants en EHPAD ne veulent pas se faire vacciner.**
2019 : 619 286 décès
2020 (26 déc) : 611 748 décès



- **Bilan France 2020 : Masque/Confinement/mesures barrières/distanciation**
Quelle efficacité pour les autres maladies infectieuses?
On observe une augmentation de toutes ces pathologies
+13% pneumopathies
+20% bronchites
+29% Gastro-entérite
+30% Grippe
source : Geodes <https://twitter.com/NiusMarco/status/1336056880511193093>

2021

- **14 janvier**
Couvre-feu pour tout le monde à 18h.
"Ce couvre-feu à 18 heures, il a un intérêt: c'est qu'il permet de s'attaquer à un virus qui est un virus social. Le virus, il se déplace avec nous (...). L'intérêt du couvre-feu à 18 heures, c'est de contrer l'effet apéro, si je puis dire", a aussi défendu sur notre antenne mercredi soir Stanislas Guérini, délégué général de La République en marche.
Et tests obligatoires envisagés pour les enfants dès 6 ans, 1 millions / mois.
https://www.google.com/amp/s/www.bfmtv.com/amp/politique/covid-19-jean-castex-va-annoncer-l-instauration-d-un-couvre-feu-national-a-18-heures_AN-202101140271.html
- **Prolongement de l'Etat d'urgence sanitaire jusqu'au 1er juin (reconductible jusqu'à fin décembre 2021). 160 députés présent sur 577 (113 POUR / 43 CONTRE)** <https://t.co/MswGXgWdGn>
- **Dès dimanche 31 janvier à minuit :**
Les centres commerciaux de plus de 20 000 mètres carrés seront fermés ;

Toute entrée en France en provenance d'un pays **extérieur** à l'Union européenne est interdit à partir de dimanche ;

Comme les citoyens de l'UE, les Suisses doivent donc présenter un test PCR négatif, qui ne doit pas être plus vieux que 72 heures, quel que soit le mode de transport utilisé pour entrer dans l'Hexagone.

Exceptions pour les frontaliers :

Des exceptions sont prévues pour les transporteurs routiers et les travailleurs frontaliers. Elles s'appliquent aussi aux "résidents de bassins de vie frontaliers" pour les déplacements de moins de 24 heures dans un rayon de 30 km autour de leur domicile, a précisé dimanche M. Beaune.

Les personnes souhaitant bénéficier de l'une de ces exceptions doivent se munir d'un document leur permettant de justifier du motif de leur déplacement. Pour les pays hors-UE, les frontières françaises seront fermées dès dimanche, sauf "motif impérieux" d'ordre personnel ou familial, de santé ou professionnel.

<https://www.swissinfo.ch/fre/la-suisse-pas-touchée-par-la-fermeture-des-frontières-françaises/46332786>

- **9.02 : Nouveau protocole sanitaire à l'école : le masque entre les plats à la cantine !** Mais ce n'est pas tout puisque **le masque artisanal est désormais interdit à l'école.**
- **Dès 27.02 : Confinement du WEEK END en zone littorale des Alpes Maritimes (de vendredi 18h à lundi 6h) pour au moins les 2 prochains week ends.**
 - Nicolas Dupont-Aignan : <https://youtu.be/qQUkVSEbzXw>
 - Florian Philipot : <https://youtu.be/IOuP4sWJiJ4>
 - Article du Figaro : <https://www.lefigaro.fr/confinement-partiel-commerces-ce-qu-il-faut-retenir-des-mesures-de-restriction-dans-les-alpes-maritimes-20210222>
- **24.02.21 - Après Nice, Dunkerque confinée à son tour le week-end**
<https://www.arcinfo.ch/articles/suisse/coronavirus-toutes-les-nouvelles-du-24-fevrier-1049181>
- ...
- **28.04.21 - Lors de sa conférence de presse, le Premier ministre Jean Castex avait évoqué la création d'un « pass sanitaire » pour entrer ou sortir de France. Il devrait finalement servir à bien plus que cela.**
- **29.04.21 -** Dans son interview à la presse quotidienne régionale, ce jeudi 29 avril, le président de la République Emmanuel Macron assure que « le pass sanitaire ne sera jamais un droit d'accès qui différencie les Français ». <https://www.ouest-france.fr/sante/virus/coronavirus/covid-19-comment-fonctionnera-le-pass-sanitaire-souhaite-par-emmanuel-macron-ae8558e-a8fd-11eb-a913-632e32e492a2>
- **11 mai 2021 - L'Assemblée nationale vote contre le pass sanitaire, LaRem est lâchée par le ModEm (mais sera accepté à 1h du mat le 12 mai !)**
https://www.bfmtv.com/politique/sortie-de-l-etat-d-urgence-l-assemblee-nationale-vote-contre-le-pass-sanitaire-la-rem-lache-par-le-mo-dem_AD-202105110366.html
<https://www.leparisien.fr/politique/le-passe-sanitaire-retoque-a-lassemblee-lavertissement-du-modem-a-macron-11-05-2021-XP2RAYCOIVDJJEQGW4U7JXH7E.php>
- **12 mai 2021 - REVOTE plus TARD, et le PASS SANITAIRE est ACCEPTÉ à 1h du mat.** "Ce vote à 1h du matin n'a été obtenu que par la force, le chantage du gouvernement à l'égard de députés faibles."
<https://youtube.com/watch?v=dfUjcgQvXtQ&feature=share>
En démocratie française, quand les députés ne votent pas dans le sens du gouvernement, il y a REVOTE. "Ce vote à 1h du matin n'a été obtenu que par la

force, le chantage du gouv't à l'égard de députés faibles."

<https://t.co/IFEzteTkvc>

- « **Le pass sanitaire impose la surveillance généralisée des corps** »
FIGAROVOX/TRIBUNE - Le pass sanitaire, adopté hier à l'Assemblée, permettra de réserver l'accès à certains lieux aux personnes présentant un résultat négatif d'un dépistage, un justificatif de vaccination ou une attestation de rétablissement après une infection au Covid-19. Une mesure dangereuse pour notre démocratie, alerte Rémi Tell.
Contrairement à ce que prétendent les plus naïfs, nombreux sont ceux à qui profite le crime : au premier trimestre, les chiffres d'affaires d'Amazon, Facebook, Apple et Alphabet (maison mère de Google) ont bondi respectivement de 44%, 48%, 54% et 34%.
<https://www.lefigaro.fr/vox/societe/le-pass-sanitaire-impose-la-surveillance-generalisee-des-corps-20210511>
- **1.07.21 - Les discothèques pourront rouvrir avec le PASS SANITAIRE !**
https://www.bfmtv.com/economie/les-discotheques-pourront-rouvrir-a-partir-du-1er-juillet-sur-presentation-du-pass-sanitaire_AV-202105110438.html
- **23.07.21 - Adoption du projet de loi n°4386, dite « loi sanitaire »**
https://www.lemonde.fr/politique/article/2021/07/23/l-assemblee-nationale-adopte-le-projet-de-loi-sanitaire-apres-quarante-huit-heures-de-vifs-debats_6089285_823448.html
- **Nuit du samedi 24 au dimanche 25.07.21 - Adoption du texte de « loi sanitaire » par le Sénat. Le Sénat a voté contre :**
 - Le pass sanitaire pour les 12-17 ans
 - Le pass sanitaire en terrasse
 - Les licenciements en entreprises pour absence de pass sanitaire
 - Le pass sanitaire pour les centres commerciaux
 - L'isolement obligatoire des maladeshttps://m.huffingtonpost.fr/entry/le-pass-sanitaire-vote-au-senat-quelle-suite-pour-le-projet-de-loi_fr_60fd284ae4b0733516278055
<https://fr.news.yahoo.com/pass-sanitaire-apr%C3%A8s-modifications-s%C3%A9nat-081939973.html>
- **Adoption du texte commun de la « loi sanitaire » lundi 26.08.21 par le Sénat et l'Assemblée Nationale.**
https://www.bfmtv.com/politique/pass-sanitaire-anti-covid-le-projet-de-loi-adopte_AD-202107250226.html
- **[Loi du 5 août 2021, qui suspend les soignants dès le 15 sept. 2021, les pompiers, les gendarmes et tant d'autres professions qui n'ont pas été piqués]**
Loi (d'habilitation) n° 2021-1040 du 5 août 2021 « relative à la gestion de la crise sanitaire »
<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043909676>
- **Décret n°2021-1059 du 7 août 2021, qui NE PARLE PAS des différents schémas vaccinaux et du nombre de doses requises.**
<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043915443>
- ...
- **28.02.22 & 14.03.22 - France : Fin du masque & fin du pass**
 - Lundi 28 février 2022 : fin du port du masque obligatoire là où le Pass vaccinal était exigé
 - Lundi 14 mars 2022 : fin du port du masque obligatoire partout pour tous SAUF dans les transports publics et les hôpitaux (comme en Suisse dis donc !)
Et suspension du Pass vaccinal partout... pas suppression hein, juste suspension. Et le Pass sanitaire sera toujours de rigueur dans les hôpitaux.

<https://www.linternaute.com/actualite/guide-vie-quotidienne/2464749-fin-du-masque-obligatoire-castex-donne-les-dates-et-les-precisions/>
<https://www.linternaute.com/sortir/guide-des-loisirs/2593119-pass-vaccinal-date-de-fin-le-14-mars-ce-qui-change/>

- **7.03.22 - Belgique :**

- Lundi 7 mars : fin du port du masque SAUF dans les transports publics & les hôpitaux (comme en France et en Suisse) et suspension du CST (Covid Safe Ticket = Pass "sanitario-vaccinal")

<https://www.lavoixdunord.fr/1148370/article/2022-03-04/pass-sanitaire-cst-masques-c-est-bientot-la-fin-en-belgique-aussi>

- **13.05.23 - Suspension de la loi du 5 août 2021 de suspension des personnels non « vaccinés »**

**DÉCRET DU 13 MAI 2023 POUR LA RÉINTÉGRATION DES SUSPENDUS.
APRÈS 606 JOURS.**

[C'est une suspension, pas une abrogation de la Loi du 5 août 2021]

"Publics concernés : professionnels et étudiants soumis à l'obligation de vaccination contre la covid-19.

Objet : suspension de l'obligation vaccinale contre la covid-19.

Entrée en vigueur : le texte entre en vigueur le lendemain de sa publication.

Notice : conformément aux recommandations de la Haute Autorité de santé du 29 mars 2023, le décret suspend l'obligation de vaccination des professionnels et étudiants."

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047542116>